



AVIS PUBLIC (corrigé)

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2013

PRENEZ AVIS que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Deux-Montagnes tenue le jeudi 8 novembre 2012, le conseil municipal a adopté le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2013 lequel se lit comme suit :

17 janvier 2013, 19h30	11 juillet 2013, 19h30
14 février 2013, 19h30	8 août 2013, 19h30
14 mars 2013, 19h30	12 septembre 2013, 19h30
11 avril 2013, 19h30	3 octobre 2013, 19h30
9 mai 2013, 19h30	21 novembre 2013, 19h30
13 juin 2013, 19h30	12 décembre 2013, 19h30

Cet avis remplace l'avis du 13 novembre 2012 et publié dans le journal l'Éveil du 17 novembre dernier.

Donné à Deux-Montagnes, ce 20 novembre 2012.

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Directeur des services juridiques et greffier